



## **Déclaration préalable de l'Unsa Education au CTSD « Carte scolaire 1<sup>er</sup> degré » du jeudi 28 janvier 2021**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Madame la Secrétaire Générale,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Deux comités techniques avec des sujets aussi importants que la DGH du 2<sup>nd</sup> degré et la carte scolaire du 1<sup>er</sup> degré dans une même journée, c'est un défi à la résistance syndicale ! Plus sérieusement, encore une fois, nous rappelons notre attachement à un dialogue social de qualité. Celui-ci ne peut passer que par des délais de transmission de documents qui laissent aux représentants syndicaux, également personnels de l'Education Nationale en exercice, que nous sommes, un temps nécessaire à la préparation de l'instance, aux contacts et aux échanges avec les personnels que nous représentons. Nous sommes conscients, comme toujours, de la charge de travail des personnels des services de la DSDEN. Nous les assurons de notre soutien. Mais comprenez, qu'entre un temps très contraint et des politiques qui annoncent des mesures de carte scolaire avant même qu'elles n'aient été validées par le comité technique, notre agacement est largement justifié. Nous n'irons pas jusqu'à douter de notre utilité, malgré le mépris affiché une fois de plus par notre Ministre au vu des chiffres de la mobilisation du 26 janvier. M. BLANQUER pense certainement que ces chiffres reflètent l'adhésion de nos collègues à sa politique et leur reconnaissance face à celui qui déclare les choyer ! Il ne faut pas s'y méprendre. Les personnels du 1<sup>er</sup> degré sont comme les autres : épuisés, écoeurés et en colère !

Si, pour le SE-Unsa, la poursuite de la diminution des effectifs par classe dans le 1<sup>er</sup> degré est une bonne nouvelle, il est cependant essentiel de ne pas avoir une vision tronquée de la réalité. Ces moyennes cachent des situations très disparates. L'implantation de dispositifs particuliers dans certaines écoles (allègement CP/CE1, classe occitan...) impacte fortement les effectifs des autres classes. Par ailleurs, si la priorité gouvernementale accordée au 1<sup>er</sup> degré se traduit par des créations nombreuses de classes, elle se fait majoritairement au détriment du 2<sup>nd</sup> degré qui, lui, perd de très nombreux postes alors que les effectifs augmentent... C'est donc pour nous plus un jeu d'écriture et un tour de passe-passe qu'une politique ambitieuse avec des moyens conséquents. Encore une fois, c'est une question de point de vue et de communication... En cela, notre Ministre excelle mais ne convainc pas !

De plus, des effectifs plus faibles ne font pas tout. D'autres besoins sont également nécessaires en dehors de la classe : il est essentiel de reconstruire des Rased complets, de renforcer le nombre des enseignants référents dans les départements, de créer des

postes de remplacement supplémentaires, de préserver l'offre éducative en milieu rural, de dégager des moyens humains nécessaires à la coordination des PIAL...Le déclin démographique de notre département doit être une occasion à saisir pour relever ces nombreux défis.

Cependant, si des moyens importants sont fléchés pour mettre en œuvre la nouvelle réglementation en matière de décharges de direction (14 ETP pour le département), l'Unsa Education rappelle que le Ministère s'est engagé à ce que ce ne soit qu'une première étape. La montée en charge est urgente pour alléger les tâches des directrices et directeurs. De plus, il est indispensable, en parallèle, d'accompagner ces moyens par une réflexion sur les missions et la fonction de direction. Le SE-Unsa y est prêt et beaucoup de nos collègues en sont demandeurs : un vrai statut pour la direction d'école !

Dans le 1er degré, nos fédérations ont dénoncé des conditions de travail de plus en plus compliquées sur le terrain : des protocoles sanitaires à répétition difficilement applicables ou au prix d'efforts et de tensions qui épuisent les personnels et tendent parfois les relations, des ordres et contre-ordres qui se multiplient, des injonctions à accueillir les élèves coûte que coûte, faisant du brassage des élèves une variable d'ajustement. Dans l'Education Nationale, le protocole sanitaire, c'est quand c'est possible... Mardi, dans le 1er degré, face aux nombreuses intentions de grève, les collègues non-grévistes se sont vus sommés d'accueillir les élèves présents au mépris des conditions de travail des personnels et de sécurité des élèves. Pour l'administration, l'accueil est prioritaire sur le non-brassage des élèves. Notre Ecole, nos collègues sont épuisés par ces mesures inadaptées.

M. l'Inspecteur d'Académie, vous vous êtes voulu rassurant sur les mesures de revalorisation, sur les nouveaux régimes de décharges des directrices et directeurs d'écoles, en première ligne face au COVID depuis de nombreux mois. Mais cette crise et cette souffrance de la fonction de direction ne datent pas de la crise sanitaire et nous avons tous et toutes encore en mémoire les événements tragiques et notamment les suicides de nos collègues exerçant ces fonctions. Il est temps que de vraies décisions soient prises pour sécuriser, valoriser et reconnaître l'engagement de nos collègues dans cette fonction essentielle au bon fonctionnement de notre Ecole.

Enfin, nos trois fédérations ont également dénoncé une fois de plus la politique ou plutôt l'absence de politique de carte scolaire sur l'agglomération montoise. Elles ont rappelé que les décisions de carte scolaire se prenaient en CTSD après échanges avec les organisations syndicales. Il est scandaleux d'apprendre par voie de presse la fermeture d'une école, dans un enrobage qui laisse croire que le Maire de Mont de Marsan a tout prévu pour le devenir de nos collègues enseignants, AESH, personnels territoriaux dans la plus grande bienveillance ! Ce n'est pas comme ça que ça se passe, ce n'est pas comme ça que l'on construit l'Ecole de la Confiance !

Pour l'Unsa Education des Landes,

Elodie DARZACQ, Mathilde GAILLARD, Sophie MERCADAL et Christophe NOWACZECK